



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CA TERRE DE PROVENCE  
Utilisateur : BRUN Vanessa

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>154_2023</b>
Objet :	<b>Modification des représentants de Terre de Provence au syndicat d'Aménagement de la Vallée de la Durance</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-11-02 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3 - Designation de representants
Identifiant unique :	013-200035087-20231102-154_2023-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b>	text/xml	922 o
Nom métier : 013-200035087-20231102-154_2023-DE-1-1_0.xml		
<b>Document principal (Délibération)</b>	application/pdf	219.6 Ko
Nom original : 154_2023.pdf		
Nom métier : 99_DE-013-200035087-20231102-154_2023-DE-1-1_1.pdf		

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 novembre 2023 à 10h51min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 novembre 2023 à 10h51min09s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	23 novembre 2023 à 10h51min10s	Transmis au MI
Acquittement reçu	23 novembre 2023 à 10h51min15s	Reçu par le MI le 2023-11-23

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE

ARRONDISSEMENT  
D'ARLES

**N° 154/2023**  
**Objet : Modification des représentants de Terre de Provence au syndicat d'Aménagement de la Vallée de la Durance**

**PRÉSENTS :**

**Pour la commune de Barbentane :** M. Jean-Christophe DAUDET, Mme Edith BIANCONE, M. Michel BLANC.

**Pour la commune de Cabannes :** M. Gilles MOURGUES, M. François CHEILAN, Mme Josiane HAAS-FALANGA.

**Pour la commune de Châteaurenard :** M. Marcel MARTEL, Mme Solange PONCHON, M. Eric CHAVET, M. Pierre-Hubert MARTIN, Mme Marie-Laurence ANZALONE, M. Jean-Pierre SEISSON, M. Cyril AMIEL, Mme Annie SALZE, M. Bernard REYNÈS.

**Pour la commune d'Eyragues :** M. Michel GAVANON, Mme Yvette POURTIER, M. Eric DELABRE.

**Pour la commune de Graveson :** M. Michel PECOUT, Mme Annie CORNILLE, M. Jean-Marc DI FÉLICE.

**Pour la commune de Maillane :** M. Eric LECOFFRE, Mme Frédérique MARES.

**Pour la commune de Mollèges :** Mme Corinne CHABAUD, M. Patrick MARCON.

**Pour la commune de Nove :** M. Georges JULLIEN, Mme Edith LANDREAU, M. Pierre FERRIER, M. Christian REY.

**Pour la commune d'Orgon :** M. Serge PORTAL, Mme Angélique YTIER CLARETON.

**Pour la commune de Rognonas :** M. Yves PICARDA.

**Pour la commune de Saint-Andiol :** M. Daniel ROBERT, Mme Sylvie CHABAS

**Pour la commune de Verquières :** M. Jean-Marc MARTIN-TEISSÈRE.

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

**Pour la commune de Châteaurenard :** Mme Marina LUCIANI-RIPETTI (*donne pouvoir à Cyril AMIEL*),

**Pour la commune de Plan d'Orgon :** M. Jean Louis LEPIAN (*donne pouvoir à Georges JULLIEN*) Mme Jocelyne VALLET (*donne pouvoir à M. Eric LECOFFRE*).

**Pour la commune de Rognonas :** Mme Cécile MONDET (*donne pouvoir à Corinne CHABAUD*), M. Dominique ALIZARD (*donne pouvoir à Yves PICARDA*)

**EXCUSÉS :**

**Pour la commune de Châteaurenard :** Mme JARILLO Adélaïde, Mme Sylvie DIET-PENCHINAT

**Secrétaire de séance :** M. Georges JULLIEN

M. le Vice-président en charge de la GEMAPI expose que dans le cadre de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), la communauté d'agglomération Terre de Provence est membre du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD).

Par délibération en date du 23 juillet 2020, la communauté d'agglomération a désigné les représentants communautaires au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) pour lequel Terre de Provence dispose de huit représentants titulaires et huit représentants suppléants.

Il est nécessaire que le conseil communautaire procède à la désignation d'un nouveau représentant suppléant suite à la démission du Conseil Municipal de M. BOUCHET Rémy.

La commune d'Orgon propose de désigner M. RIEUX Robert pour le remplacer.

Il convient que le conseil communautaire se prononce sur la désignation d'un nouveau représentant suppléant.

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
TERRE DE PROVENCE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

**SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 2023**

**L'an deux mille vingt-trois, le deux novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMÉRATION, dûment convoqué s'est réuni à la salle des Expositions de Nove, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD.**

Date de convocation du Conseil de Communauté : 27 octobre 2023.

Après exposé du rapporteur,

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

**AYANT OUÏ** l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

**DÉSIGNE** pour siéger au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) M. RIEUX Robert représentant suppléant de Terre de Provence à la place de M. BOUCHET Rémy.

**AUTORISE** sa présidente à signer tous actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération

**APPROUVE** la liste annexée ci-dessous des représentants de Terre de Provence au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD), intégrant la modification introduite par la présente délibération.

Communes	Titulaires	Suppléants
Barbentane	Jean-Christophe DAUDET	Jean-Marc BALDI
Cabannes	Christian ONTIVEROS	Gilles MOURGUES
Châteaurenard	Marie-Laurence ANZALONE	Jean-Pierre SEISSON
Noves	Louis-Pierre FABRE	Monia LILAMAND
Orgon	Jean-Louis DEVOUX	Robert RIEUX
Plan d'Orgon	Serge CURNIER	Dominique INNOCENTI
Rognonas	Yves PICARDA	Dominique ALIZARD
Saint-Andiol	Jean-Luc PERIN	Catherine BOUSSAC

Membres en exercice : 42

Votants : 40

Votes pour : 40

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 2 novembre 2023

Pour Extrait Conforme,  
La Présidente,  
Corinne CHABAUD

Terre  
de Provence  
agglomération